

FFQ

Deuxième année, no 1
février 1982

 *petite messe*

La Fédération des Femmes du Québec

- Le travail à temps partiel: piège ou option?
- Enceinte et promue secrétaire générale à Air Canada
- Aujourd'hui 30 ans; demain, 60
- Hommages à une grande dame

Le 25 avril est déclaré journée
Thérèse Casgrain

Éditorial



Au moment d'imprimer le dernier numéro de la Petite Presse, la Fédération apprenait avec étonnement et regret la disparition subite de **Madame la sénatrice Thérèse Gasgrain**. Ce départ inattendu nous rappelle brutalement le lien solide mais discret qui nous rattachait à cette grande dame. Après avoir lutté pour l'acquisition du droit de vote des femmes pendant dix-neuf ans, elle obtenait gain de cause. Elle oeuvra dans divers milieux pour diverses causes qui lui tenaient à coeur. Altruiste, peut-être même un peu idéaliste, elle utilisait ses dons de persuasion et son opiniâtreté chaque fois qu'elle était informée d'une situation d'injustice. Sa disparition en pleine activité nous laisse tristes et admiratives. Habituees à la voir rebondir régulièrement pour défendre une cause ou l'autre, **nous avons presque cru qu'elle était là pour toujours**. Sa disparition l'année du 15ième anniversaire de fondation nous a saisies et nous amène à faire le point sur notre fondatrice.

Active à la F.F.Q. depuis sept ans, j'ai connu Thérèse Casgrain à travers maintes activités ou célébrations épisodiques, notamment à l'occasion de la célébration de notre 10ième anniversaire. Dès ma première rencontre avec cet être exceptionnel, j'ai été séduite par son charme allié à des traits de personnalité qui se retrouvent rarement chez un même individu. Madame Casgrain respirait la vivacité, l'esprit, une grande soif de connaître, une activité débordante et un certain sens de l'humour. C'était un être imprévisible à cause de son franc parler, toujours en alerte. Elle avait gardé une fraîcheur et une spontanéité qui faisaient oublier

L'engagement de toute une vie

que l'on avait devant soi une personne dite de "l'âge d'or" ayant connu la richesse et les honneurs.

Elle restera pour moi quelqu'un qui a su **vieillir avec sagesse**, assumant une existence autonome jusqu'au dernier jour. Ne serait-ce que pour cela elle mériterait déjà toute mon admiration. **La dignité et la sérénité dans le grand âge sont le fruit d'une conquête et d'une vigilance constante**. Diriger sa vie, réfléchir, savoir équilibrer les responsabilités familiales et les activités bénévoles sont un art qu'elle avait maîtrisé. Une quiétude du coeur jointe au dynamisme et à la disponibilité qui sait profiter pleinement de l'instant présent rendaient sa présence fort agréable. On ne s'ennuyait pas avec Thérèse Casgrain. Que son ouverture d'esprit, sa sensibilité aux problèmes des autres et l'engagement de sa vie demeurent un modèle pour les membres de la F.F.Q.!

Le passage de cette femme dans notre société a certainement modifié le cours de l'histoire. **Militante pour la juste cause**, elle a lutté, entre autres, pour l'obtention du droit de vote des femmes, a soutenu et ranimé bien des courages. Je sais que les femmes autochtones, elles aussi, pleurent le départ d'une amie, de l'avocate de leurs droits.

Celle qui ne s'est jamais "rangée" pour profiter égoïstement des avantages dont la nature l'avait gratifié est disparue. Elle a utilisé ses talents pour défendre ses compatriotes victimes d'injustice et d'abus. Nous avons le devoir de poursuivre au moins un volet de son oeuvre, qui fut celle de la défense des droits des femmes.

Huguette Lapointe Roy
présidente

FFQ Petite Presse paraît cinq fois l'an entre septembre et juin. Elle est publiée grâce à une subvention du fonds spécial du ministre chargé de la situation de la femme du gouvernement fédéral.

Présidente de la FFQ

Huguette Lapointe Roy

Vice-présidente aux

Communications

Michèle Brien

Rédactrice en chef

Aline Charest

Conception de la couverture

Sylvie Laurendeau

Conception graphique, illustrations et bande dessinée

Édith Bouchard

Danièle St-Jean

Collaboration spéciale

Anna Charest

Composition

Compo-Gym Inc.

Impression et distribution

Imprimerie St-Jérôme

Secrétariat et abonnement

Raymonde Beauchamp

La reproduction des textes publiés dans FFQ Petite Presse est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

Abonnement pour un an (cinq numéros): 5 00\$.

Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

FFQ Petite Presse

1600, rue Berri, suite 3115

Montréal, H2L 2E4

Tél.: (514) 844-7049 ou

(514) 844-6898

FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Billet	1
Nouvelles	2
Petite Presse régionale	4
D'ici et d'ailleurs	5
Enquête à Air Canada	6

TÉMOIGNAGE

Francine Vallée-Ouellet, secrétaire générale à Air Canada	7
---	---

DOSSIER

Hommages à feu Madame la sénatrice Thérèse Casgrain	8
---	---

CHRONIQUES

Images sociales: les assistées sociales	10
Société: la femme et les régimes de pensions	11
Loi: le travail à temps partiel	12
Le Mouvement des Services à la Communauté de Cap Rouge, par Céline Mathieu	13
Livres, par Aline Charest	14
Croissance personnelle: je milite, par Michèle Brien	15
Entre nous	16

BANDE DESSINÉE

BILLET

Féminisme et féminité

On pourrait croire en ces temps modernes, où les femmes se battent de plus en plus pour se tailler une place au soleil et où la publicité commence à prendre conscience du mouvement irréversible de la libération de la femme, que le féminisme est compris par tous et chacun comme la lutte de cette autre plus que moitié de la population pour assurer ses droits sociaux et s'affirmer au sein d'une collectivité qui a toujours privilégiée les valeurs mâles.

Or tel n'est pas le cas. Il m'a suffi, dans mon milieu de travail, d'affirmer que j'étais fémi-

niste pour sentir se braquer sur moi les regards ironiques d'hommes et subir le discours amer suivant: "Eh! bien! tu me déçois! Je ne pensais pas ça de toi!"; puis toute une série de récriminations-clichés: "**Moi, j'aime une femme féminine; pas féministe!**", ou: "je connais des féministes: elles sont agressives; elles voudraient tuer les hommes. Elles cherchent toujours la bibite noire. Ce sont toutes des frustrées sexuelles." Ou encore: "Je me demande pourquoi les femmes rechignent tant. Nous aussi on a des problèmes, puis on en fait pas tout un plat. Ce

sont des enfantillages. Chacun a une place et devrait la garder". Enfin, en guise de protestation finale, une petite vengeance sourde: "Moi, je ne donnerais jamais ma place dans un autobus à une femme. Elles veulent se libérer, et! bien! qu'elles restent debout!" Mais bien sûr, bien sûr, messieurs, c'est d'ailleurs excellent pour la santé...

Et pour le meilleur scénario d'horreurs du genre il suffit de relire l'article de Pierre Bertrand paru dans **Le Devoir** du 20 mars 81 en page 11, dans lequel on lit, entre autres aberrations, que "le féminisme tue

l'amour" et que "cet amour ne peut pas s'exercer vis-à-vis la féministe, car celle-ci n'en est pas capable, et d'ailleurs elle ne peut pas l'inspirer." Vive la jeune fille naïve, pure et féminine! crie l'auteur en guise de conclusion. Au nom de cette même féminité on mutile encore le sexe de millions de femmes en Égypte, **de peur que leur clitoris ne soit un embryon d'organe mâle.** (Lire l'article dans **Châtelaine**, janvier 82). On ne sait jamais! Féminisme aussi pourrait en forçant rimer avec pénis!

Aline Charest

Savons-nous communiquer efficacement?

L'Institut international de la communication offre un **programme de communication efficace**, de janvier à avril 1982. Organisme à but non lucratif, l'Institut a été créé en 1975 avec l'aide de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO et le ministère de l'Éducation du Québec, sous l'impulsion de personnalités du monde de la communication et de l'éducation. Il est dirigé par Jean Cloutier L.L. Docteur es lettres et Sciences humaines (communication), auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Ses membres sont des praticiens et des théoriciens de la communication impliqués directement dans l'une ou l'autre de ses activités. En septembre 1981, l'Institut a aménagé un immeuble du Vieux-Montréal pour en faire un **Centre de conférence et de formation**.

Les activités du programme de communication efficace pour le trimestre d'hiver sont les suivantes: communication efficace; **connaissance des médias**, savoir parler en groupe et en public; savoir accorder une entrevue radio-télévisée; savoir utiliser l'audio-visuel pour communiquer en groupe et en public; savoir **préparer et utiliser des acétates** pour communiquer en groupe et en public; **organisation d'une conférence de presse**; gestion d'un dossier de communication; recours à l'autoscopie (vidéo-feedback) dans un contexte de formation; l'utilisation de documents audio-visuels dans un contexte de formation; la production de **documents audio-visuels** dans un contexte de formation; **maîtrise du photo-journalisme**; maîtrise de la réalisation télévisuelle; journées d'initiation à la vidéo légère et au Kung-Fu psychologique.

Outre ce programme fort élaboré, l'Institut offre un pro-

gramme de **micro-informatique personnalisée** et un programme de communication en langue seconde.

Pour tout renseignement sur les coûts et l'horaire, téléphonez à (514) 842-8787, ou rendez-vous à 451, rue St-Jean, Vieux-Montréal.

Match

"Paix et développement, perspective féministes", pour marquer la journée internationale des femmes, le **6 mars 1982** à 20 heures à l'Université Concordia: film-conférences-échanges. Organisé par MARCH et la Voix des Femmes.

J'me marie, j'me marie pas

"J'me marie, j'me marie pas": l'**union libre**, est un document qui a été préparé afin de répondre aux diverses questions que se posent ceux qui ont choisi de vivre en union de fait. D'ici 1991, un ménage sur trois vivra de cette façon. Ainsi, tout en reconnaissant et respectant ce choix, le législateur a voulu supprimer les restrictions qui faisaient que les concubins ne pouvaient se faire que des donations alimentaires. Désormais, ils peuvent se faire tout type de donation.

Comment se protéger? Par des ententes écrites. Dans le cas d'achat d'une maison ou de tout autre bien immobilier le contrat doit être obligatoirement enregistré au Bureau d'enregistrement de la région où se trouve l'immeuble. Les concubins ne peuvent toujours pas obtenir de pension alimentaire, mais la partie qui a la garde des enfants peut réclamer des aliments pour les enfants. Cependant, avec la nouvelle loi, tous les enfants étant égaux, il n'y a plus d'enfants légitimes et illégitimes. Ce qui

signifie qu'en l'absence de testament, l'enfant né d'un couple non marié a maintenant droit à la succession de ses parents, grands-parents, etc. Enfin, il est bon de souligner que le nouveau Code civil portant réforme du droit de la famille prévoit que, d'ici quelque temps, il ne sera plus essentiel pour un couple d'être marié pour pouvoir présenter une demande d'adoption.



Les autres avantages dont peuvent se prévaloir ceux qui vivent en union de fait concernent l'assurance automobile, la pension de vieillesse, le supplément de revenu garanti, le régime des rentes, l'assurance-chômage, etc... Cependant en ce qui concerne l'impôt provincial et l'impôt fédéral, les concubins sont toujours considérés comme célibataires.

Règle générale: trois (3) ans de vie commune ou un (1) an si un enfant est né de leur union permet souvent aux conjoints en union libre de bénéficier des mêmes avantages que les gens mariés. Mais il y a encore des domaines où leur union reste ignorée.

Pour avoir plus de renseignements sur les thèmes abordés, vous procurer le dépliant (disponible en français ou en anglais) en écrivant à: **Direction des Communications, Ministère de la Justice, 1, rue Notre-Dame est, Bureau 3.133, Montréal H2Y 1B6 (514) 973-6443; ou 1200 route de l'Église, Sainte-Foy (Québec), G1V 4M1 (418) 643-5140.** Ou vous rendre dans les centres gouvernementaux (à Montréal, entre autres, au Complexe Desjardins, niveau du métro).

Comptapige, pour votre impôt

Une toute petite boîte vient d'ouvrir ses portes, à Montréal. Son but principal est de s'élever contre l'exploitation du travailleur-pigiste, des toutes petites entreprises et même du particulier, en offrant des services de gestion, de relations publiques et de rapports d'impôt à des prix très bas, comparativement aux entreprises en place qui exploitent délibérément les pigistes. **La présidente** de cette petite boîte est une femme. **Pour plus de renseignements, contactez Comptapige Inc. au 670-9728 ou 598-3086 en tout temps.**

5 ans d'efforts 5 ans de succès

Nouveau départ fête cet hiver son cinquième anniversaire. En effet, c'est en mars 1977 que ce programme d'orientation pour les femmes du deuxième âge était offert pour la première fois au YWCA de Montréal. Le programme a vu le jour grâce au travail acharné de madame Monica Matte, soutenue dans son initiative par la FFQ, le YWCA et le CSF.

Depuis 1977, plus de 5000 femmes ont suivi le programme dans plus de vingt régions au Québec, ainsi qu'à Moncton et Shippagan, au Nouveau-Brunswick. Des négociations sont en cours pour l'ouverture de centres dans certaines régions non encore desservies.

Le succès de Nouveau départ repose sur l'implication et la compétence de ses coordonnatrices et de ses animatrices et l'apport de personnes-ressources hautement qualifiées. La structure du programme permet de rejoindre individuellement chaque participante de façon telle à la rendre apte à effectuer un choix entre les options que le programme lui propose, soit le retour aux études, le retour au travail à temps plein ou partiel, le bénévolat ou engagement social et un regard neuf sur la vie au foyer.

Toutes les femmes intéressées à faire le point dans leur vie, à se réorienter, sont invitées à communiquer avec le centre de leur région ou le bureau provincial. **NOUVEAU DÉPART A ÉTÉ CONÇU POUR ELLES.**

Bureau provincial de Nouveau Départ, 1355 boulevard Dorchester ouest, bureau 429, Montréal, Qué. H3G 1T3. Tél.: 866-0416 ou 866-9941

La femme au travail

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada vient de mettre sur pied un Centre d'information.

Le Centre a été établi afin de répondre aux besoins des associations et groupements de femmes, des chercheuses et autres intéressés, y compris les représentants des médias qui désirent obtenir des renseignements sur diverses questions touchant la femme au travail.

La collective du Centre comprend les publications du Bureau de la main-d'oeuvre féminine, des livres et périodiques ainsi que des coupures de journaux et des dossiers classés verticalement sur toute une gamme de sujets relatifs à la femme qui accomplit un travail rémunéré. Il peut s'agir, notamment, de congés de maternité, du travail et des responsabilités du travail à temps partiel, du travail et de la technologie, du harcèlement sexuel, d'égalité de chances, d'égalité salariale, du retour de la femme au sein du marché du travail, de garderies, d'égalité face à l'éducation et de la femme qui occupe un emploi non traditionnel.

Le centre est ouvert de 8 à 16 heures. Sa collection exceptionnelle, orientée surtout vers les solutions pratiques, est à votre entière disposition. Nous vous invitons à y recourir au cours de vos recherches.

La FFQ a reçu une brochure qui décrit les activités du Bureau et recevra, sous peu, une première liste de titres choisis. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec le Bureau, par lettre ou par téléphone au (819) 997-1550. Une suite à votre demande vous sera donnée dans le plus bref délai possible. Le responsable du Centre d'Information est M. Leonard C. Bonavero.

Invitation à participer au Concours Éméritas - Déméritas 1982

... Un père prépare la boîte à lunch de sa fillette ou donne le bain du bébé. Une femme explique les avantages d'un placement financier; une autre partage les tâches domestiques avec son conjoint...

Ce sont là quelques-unes des nouvelles images que présente la publicité diffusée actuellement par les médias électroniques et imprimés.

Aussi le Comité pour la publicité non sexiste du Conseil du statut de la femme annonce la naissance du **Prix Éméritas**. Il s'agit d'un **prix de mérite** qui sera attribué à une annonce qui brise de façon positive et exempte les stéréotypes sexistes. Le Prix Éméritas vise à encourager les agences de publicité qui font un "bel effort" pour éliminer le sexisme en publicité.

Par ailleurs, le **Prix Déméritas** sera également attribué en 1982 à un **message publicitaire sexiste**. Car, malgré les progrès qu'on peut constater, il reste encore de nombreuses annonces qui demeurent discriminatoires ou dévalorisantes envers les femmes.

L'an dernier, 1 650 personnes de tous les coins du Québec ont participé à l'attribution du Déméritas. Ce prix citron a été décerné à un message télévisé pour le produit "Monsieur Net", message qui montrait une fillette faisant le ménage d'une salle de bains laissée sale et en désordre par son frère aîné.

Plus de deux cents (200) personnes ont dénoncé ce message qui a été retiré des ondes de la télévision francophone suite à l'attribution du Déméritas.

Pour participer au Concours '82, il vous suffit d'inscrire vos suggestions sur une feuille de papier ordinaire en indiquant l'annonce que vous jugez positive et celle que vous considérez comme négative. Indiquez

le média qui diffuse ces messages et précisez brièvement les raisons de votre choix (dans le cas d'une annonce imprimée, il vous faut joindre un exemplaire du message).

Expédiez le tout au: Comité pour la publicité non sexiste, Conseil du statut de la femme, 1255 Carré Philippe, Bureau 708, Montréal, Québec. H3B 3G1.

Toutes les formes de publicité sont susceptibles d'être proposées. Outre les Prix Éméritas et Déméritas, des mentions positives et négatives seront également décernées. Le Concours se termine le 30 avril 1982. Les résultats seront dévoilés en mai 82. Nous attendons vos suggestions.

La citation misogynne du mois

Le bonheur de l'homme est: "Je veux." Le bonheur de la femme c'est: "Il veut."

Et il faut que la femme obéisse et qu'elle trouve une profondeur pour sa surface. L'âme de la femme est une surface mobile et agitée sur un bas-fond.

Mais l'âme de l'homme est profonde, son flot mugit dans les cavernes souterraines: la femme pressent cette force, mais ne la comprend pas.

Si tu vas chez les femmes n'oublie pas le fouet!

Nietzsche, **Ainsi parlait Zarathoustra**, Des femmes jeunes et vieilles.

Petite Presse régionale

Conseil de Québec

Les comités de la région de Québec ne perdent pas de vue l'objectif de l'année 1981-82: "**La femme engagée dans l'action - Pour une action efficace des femmes ou la Politique démystifiée.** Cette année le Comité d'éducation organise un atelier sur le Lobbying. Cet atelier comprend huit rencontres sur:

La Politique: fonctionnement du processus législatif - campagne électorale - caucus de députés - Conseil municipal - scolaire.

Le Lobbying: Définition-commission parlementaire-stratégie et groupe de pression.

Vingt-huit membres y sont inscrites et les rencontres débutent le 13 janvier pour se terminer le 21 avril.

Comité de lecture: pour continuer dans cette action, le comité de lecture qui a pour thème "Femme et pouvoir" demande aux membres de lire **La Comédie du Pouvoir**, de Françoise Giroud, et **Femme et Politique**, de Yolande Cohen.

Comité de pornographie: Le Comité de pornographie a présenté un mémoire, le 10 décembre dernier, à la commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel. Cette commission doit présenter au ministre des Affaires culturelles, en juin '82, des recommandations destinées à la refonte des lois sur le cinéma et à la préparation d'une nouvelle loi-cadre. Voici les recommandations faites par le Conseil de Québec à cette commission:

1. Que les cinémas X soient interdits au Québec, car ceux-ci en plus d'encourager la pornographie y associent la violence qui dégrade l'image de la femme et favorise la criminalité.
2. Qu'une action positive soit entreprise pour une plus équitable représentation des femmes au Bureau de surveillance du cinéma.

PARTICIPATION ACTIVE:

En guise de conclusion nous avons demandé au ministre

des Affaires culturelles où se situait l'élément culturel dans la pornographie violente.

1. à cours de formation: "Assumer son leadership", du 19 au 20 février 1982;
2. à la semaine de la femme du 1er au 6 mars, ainsi qu'à la journée du 8 mars avec le regroupement des femmes de l'Université Laval;
3. à "La Femme et la Réforme des régimes de pensions" en avril 1982.

Conseil régional de Québec,
C.P. 10066, Ste-Foy,
G1V 4C6
Tél.: 681-5581

Conseil de Montréal

Le Conseil régional de Montréal invite ses membres à participer à un panel portant sur "les implications civiles et religieuses du divorce et les possibilités d'annulation de mariage", le 3 mars à 8 heures, au Centre St-Edouard (métro Beaubien), au 6517 rue St-Denis. L'entrée est de 2 00\$.

Également, le 31 mars, une conférence se donnera au même endroit à 8 heures sur le thème "les pensions alimentaires".

Conseil de Thetford Mines

Si les dictionnaires ne connaissent pas le terme "soeur-orité", les femmes du Conseil régional de la Fédération des Femmes du Québec, elles, le savent. Ce terme est le féminin de fraternité, et c'est vendredi soir le 27 novembre qu'avait lieu au Kiosque Etoile de Black Lake un **souper-causerie** qui a réuni près de 50 femmes de la région sous la présidence de Madame Gisèle Martineau.

Nous avons eu le plaisir d'entendre Nicole Huppé, conseillère à la direction de la ville de Thetford Mines aux dernières élections municipales, nous faire part de ses premières expériences.

Carole Emond nous a parlé du projet "**Nouveau Départ**" qui est un programme offert aux femmes de 35 à 55 ans qui

sont au foyer et qui ont le goût de faire une mise au point dans leur vie. Ce programme a l'avantage d'être fort bien connu au Québec, et c'est grâce au dynamisme des représentantes du Conseil de notre région qu'il est offert en janvier au Collège de l'Amiante.

Un autre sujet fort important nous a été présenté par Francine Viens qui travaille pour le **Centre de Référence** (338-5453). Cet organisme a pour vocation d'aider toutes les femmes de la région ayant besoin d'information et d'assistance. Par exemple, cela peut signifier accompagner une femme à la cour en cas de divorce ou encore aider une femme en difficulté à se restructurer un nouveau logement. De toutes façons, il y a beaucoup d'ouvrage et les bénévoles sont les bienvenues! Et avis à toute personne ayant à faire des recherches, c'est un excellent centre de documentation sur les causes féminines.

Et ce n'est pas tout! Louise Gagnon nous a parlé d'un projet de **café-rencontre**. Il y a aussi le projet Loisir et Sport qui s'adressera aussi aux

femmes au foyer. Des cours sur le leadership sont offerts depuis les Fêtes sous la supervision de Pierrette Massicotte.

Comme on peut le constater, ça bouge au Conseil régional; et avec une présidente dynamique comme Gisèle, on peut être assuré que les efforts fournis depuis le début du conseil ne seront pas vains.

Pour clore cette magnifique soirée, nous avons eu l'honneur d'entendre la poétesse Jeannine Simard nous parler de son dernier prix. Nous avons beaucoup d'admiration pour cette femme qui chemine seule, mais avec tant d'éclat!

Ce fut une soirée sous le signe de la simplicité, de la bonne humeur et d'un dynamisme communicatif que nous revivrons sûrement!

Louise Lemoine, publiciste
Conseil régional de Thetford Mines
37 rue Notre-Dame sud
Thetford Mines, G6G 1J1
418-338-5453



Jeannine Simard, poétesse, et Gisèle L. Martineau, présidente du C.R. de Thetford Mines

CIRF

Une maison pour les femmes de Montréal

Après deux mois chargés d'événements dans l'épopée du Centre d'information et de référence pour femmes (CIRF), la Société d'habitation du Québec (SHQ), propriétaire de l'immeuble dans lequel est situé le CIRF, a accepté l'offre d'achat du Centre le 22 décembre dernier.

Le Centre a fait une offre d'achat à la suite d'un ultimatum de la SHQ qui, lors d'une rencontre le 4 décembre, avait exprimé l'intention de vendre cette propriété avant la fin de l'année 1981. La Société n'a donné aucune raison pour cette urgence. La SHQ est propriétaire de l'immeuble dans lequel est situé le **Centre des femmes** au 3585, rue St-Urbain, ainsi que des deux immeubles adjacents, depuis 1976.

Le dénouement le plus récent dans cette série d'événements remonte à un incendie qui prit naissance dans l'un des deux immeubles à appartements vacants et barricadés au début de novembre. La police de Montréal appela sur les lieux la brigade des incendies criminels, et un suspect fut arrêté pour être ensuite relâché. Le Centre subit des dommages par la fumée durant cet incendie.

Les immeubles vacants, adjacents au Centre des femmes n'ont jamais été proprement barricadés et après l'incendie, ils étaient encore plus accessibles aux vandales puisque les planches qui couvraient les fenêtres et les clôtures de derrière avaient été ouvertes pour laisser la fumée s'échapper et pour permettre aux pompiers de passer.

Durant les semaines qui suivirent l'incendie, le Centre a fait plusieurs demandes pour que la SHQ barricade les immeubles afin d'assurer la sécurité des enfants qu'on a vu s'introduire dans la propriété et aussi pour garantir la sécurité du Centre des femmes qui partage un mur avec ces immeubles.

Le président de la SHQ, Monsieur Bernard Angers, a affirmé dans un télégramme adressé au Centre que la situation serait corrigée, mais comme aucune action concrète n'avait encore été prise trois semaines après l'incendie, le Centre des femmes décida de donner une conférence de presse afin de mettre le public au courant.

Des groupes d'action communautaire intéressés aux questions touchant le logement et la question féminine se joignirent au Centre des femmes pour offrir leur support lors de cette conférence de presse.

Mona Forrest, directrice du Centre, présenta des résultats de recherches qui ont été faites dans l'histoire de l'immeuble et un résumé du rôle du CIRF vis-à-vis des trois immeubles; elle insista ensuite pour que le nouveau président de la SHQ, Monsieur Bernard Angers, ouvre une enquête sur la gestion des propriétés acquises

par la SHQ avec l'argent des contribuables.

Le président du **Ralliement des citoyens de Montréal, Monsieur Jean Roy**, un résident de longue date dans le quartier qui s'intéresse aux difficultés de logement du Centre des femmes depuis de nombreuses années, a affirmé que les trois immeubles ne seraient pas debout aujourd'hui si ce n'était des efforts du CIRF pour les sauver.

Pour appuyer la demande d'enquête dans la gestion des propriétés de la SHQ, Monsieur Roy a dit être au courant d'autres immeubles dont la SHQ est propriétaire et qui sont laissés à l'abandon.

Louise Dandurand, de la Fédération des femmes du Québec, (C.R.M.) a parlée du travail et des interventions du CIRF en faveur des femmes du Québec, et elle a précisé qu'il était nécessaire que le Centre continue d'occuper l'immeuble

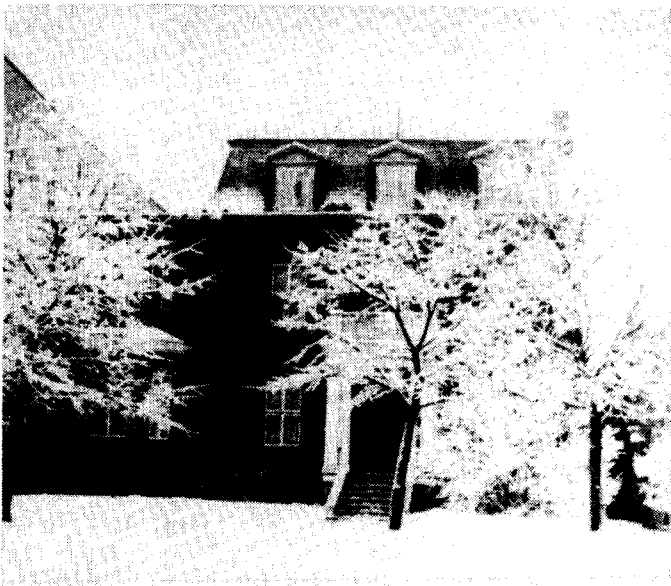
dans lequel il réside depuis neuf ans afin de pouvoir continuer à répondre avec efficacité aux besoins du public.

Cécile Grenier, qui représentait **Sauvons Montréal**, a aussi fait une déclaration lors de la conférence de Presse à laquelle assistaient des représentants d'associations de locataires et de coopératives d'habitation du centre-ville.

La Société d'habitation du Québec ne fit aucun commentaire au sujet de la demande de l'ouverture d'une enquête mais un garde de sécurité fut assigné pour patrouiller les lieux. Le CIRF continue d'exercer des pressions pour qu'on barricade correctement les immeubles vacants et pour que des rénovations soient entreprises sans plus tarder afin de rendre ces immeubles habitables.

Son offre d'achat acceptée le 22 décembre, le Centre des femmes dispose de très peu de temps pour se procurer les quelque \$50 000 dont il a besoin pour acheter l'immeuble; la vente doit en effet être finalisée dans les 90 jours après l'acceptation de l'offre d'achat.

Des dons de sources privées, pour la plupart venant des femmes, ont contribué près de \$5 000 durant les deux semaines avant Noël, mais le Centre ne croit pas pouvoir atteindre le montant requis **sans l'obtention de fonds substantiels de source publique (compagnies ou fondations)** et c'est de ce côté-là qu'on cherche maintenant, tout en continuant à inviter toute personne capable de le faire d'aider le Centre des femmes dans cette situation critique.



La maison du Centre des femmes à 3585, rue St-Urbain. La maison aujourd'hui ressemble encore beaucoup à ce qu'elle était sur cette photo prise en 1945 alors qu'elle était habitée par la famille de Victor Morin. Renée Morin fit don de cette photo au Centre des femmes.

ENQUÊTE

La place de la femme à AIR CANADA

AIR CANADA FICHE TECHNIQUE

23 139 employés	100%
8 000 hommes sur la maintenance et la manutention des bagages.....	70%
8 197 hommes dans les autres postes 6 942 femmes dans les autres postes.....	30%
Postes cadres: 3 500 (10% de tout le personnel)	
Soit: 350 femmes (10%)	
- 3 150 hommes (90%)	
Salaires-homme = salaires-femme	

Nous avons rencontré pour vous Madame Jacky Irving, responsable de la promotion de la femme et des ressources humaines à Air Canada, ainsi que Monsieur Denis Chagnon, au service des relations publiques de cette même grande entreprise. Et c'est avec plaisir que nous vous livrons les résultats de notre enquête.

De prime abord, si nous regardons la fiche technique ci-dessus, peut-être serions-nous portés à croire que 30% de femmes c'est encore trop peu, et avec raison. Cependant, ce qu'il faudrait prendre en considération, ici, c'est le fait que la moitié de l'effectif-homme occupe les postes de maintenance, d'entretien, de réparation et de manutention des bagages, postes très peu convoités par les femmes, en général. On se retrouve donc presque ex aequo au sein des autres fonctions soit 46% contre 54%. Là où la différence se fait sentir plus nettement, c'est dans les positions-cadres. Bien que le nombre de

femmes-cadres ait doublé depuis 1972 sans que le nombre total de cadres ne soit augmenté, la politique d'Air Canada est de remplacer ce 10% de femmes-cadres par 20%. Il est d'ailleurs spécifié dans le dernier rapport annuel que les postes qui deviendront vacants au cours de l'année devront, à 20%, être comblés par des femmes (Rapport annuel, page 15). C'est sûrement un effort appréciable qui ne peut qu'améliorer encore l'image de cette entreprise bien en vue.

Ceci nous amène à parler du **département de promotion de la femme** à Air Canada. Mit en place, il y a quelques années, à travers le pays, afin d'amener les employés de l'entreprise et les cadres à prendre conscience des valeurs erronées de leurs préjugés vis-à-vis de la femme. C'est du siège social d'Air Canada à Montréal que ce département a pris naissance. Après avoir dressé une liste de 18 préjugés venant du milieu de travail même (tel "Les

femmes s'absentent plus souvent que les hommes," etc.), l'entreprise a formé des groupes de discussion représentatifs (cadres, employés, hommes, femmes) et ce, sur les heures de travail, soutenant les discussions avec de l'information et des statistiques. A la fin de chaque réunion, les participants devaient formuler cinq façons concrètes pour abolir ces préjugés au sein de leur travail même. Par exemple, essayer de se mêler plus (homme-femme) à la cafétéria au lieu de toujours faire des caucus d'hommes ou des petits groupes informationnels, pour homme seulement. Le but de ces séances était justement d'abolir les préjugés au sein de l'entreprise à l'égard de la femme. Il semblerait qu'une nette amélioration se soit fait sentir à la suite de ces séances et jusqu'à aujourd'hui. Naturellement cela ne veut pas dire que le sexisme est complètement absent dans cette entreprise, car il y a encore, comme le soulignait Madame Irving,

des cadres et des employés qui se plaisent à le demeurer. Mais avec le temps elle espère que la femme occupera toute la place qui lui revient.

Quand au **congé de maternité** à Air Canada il est de 19 semaines, et on garantit à la femme enceinte qu'elle aura le même poste ou l'équivalent à son retour. Naturellement ce congé est sans solde et donne droit à l'assurance-chômage, comme partout ailleurs. Un jour peut-être, une entreprise fera le pas et intégrera dans son assurance-salaire, le congé de maternité...

Anna Charest

Contribuer à l'épanouissement des autres qui nous suivront

Je crois qu'il nous faut, en tant que femmes vivement engagées dans le monde du travail, demeurer pleinement conscientes du contexte historique de notre démarche; nous devons reconnaître l'apport immense de celles qui, avant nous, ont lutté afin d'améliorer notre sort collectif et nous devons en revanche contribuer à l'épanouissement des autres qui nous suivront.

Dans le même sens, j'en suis venue à la conclusion qu'une femme doit mettre plus souvent qu'à son tour les bouchées doubles, travailler beaucoup plus fort pour réussir, pour arriver au même but qu'un homme.

Voilà en quelques mots mes réflexions sur la situation de la femme telle que je l'ai vécue depuis quelques années, d'abord dans l'enseignement du droit puis ensuite à l'emploi d'une grande entreprise nationale.

Mais avant d'expliciter, un peu d'histoire personnelle. Je suis née à Montréal, en 1949, la quatrième d'une famille de cinq enfants. Notre mère est une femme pour qui les études classiques étaient très importantes, voir même essentielles à l'épanouissement autant personnel que professionnel.

L'influence familiale a été déterminante et se résume à ce que chacun des enfants, garçon ou fille, devait tout mettre en branle pour gagner sa vie et assurer son indépendance.

Je pense bien devoir à cette philosophie du travail et de la vie le fait d'avoir réalisé tous mes projets et d'avoir pu surmonter préjugés, difficultés, et partis pris. C'est un peu ma recette, mon gage de succès.

Cette volonté, ce désir de réussir toutes mes entreprises m'a permis, par exemple, de terminer en un an, plutôt que deux, des études en droit à Oxford. J'étais aussi la première femme à avoir obtenu un BCL en si peu de temps et avec une formation de droit civil.

À mon retour de l'Angleterre

en 1973, j'ai parachevé mes études de droit à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec. J'ai été admise au Barreau en 1974. J'avais 25 ans et j'étais enfin prête à travailler!

J'ai décroché un contrat d'enseignement à l'Université McGill et j'y ai passé trois ans et demi à enseigner, bien sûr, mais aussi à faire de la recherche, à publier, et à participer à de nombreuses activités de faculté. Bref, je savais difficilement dire non (je n'ai pas changé) et je me suis impliquée dans une foule de projets divers.

Mais la pratique du droit me manquait. C'est pourquoi j'ai accepté un poste au service du contentieux d'Air Canada. J'espérais y trouver un éventail de défis. J'ai été bien servie!

D'abord, j'étais la première femme à me joindre au service contentieux de la Société. L'intégration s'est faite sans heurts quoique j'ai "rasé les murs" pendant quelques semaines au début.

Aucune discrimination non plus au niveau des tâches. On me confia plusieurs dossiers intéressants comme par exemple la carte En Route, l'approbation de la publicité dans les journaux ainsi que les révisions et négociations de contrats, un domaine fascinant.

Le plus difficile ce fut avec certains clients, des employés. J'ai noté une réticence plus qu'évidente à confier un dossier à une femme, et aussi jeune... Dans le contexte, c'était une réaction normale mais qu'il me fallait tout de même contrer par une méthode de travail hautement professionnelle, en donnant le meilleur de moi-même, quel que soit le nombre d'heures à consacrer à chaque cas.

Au terme de trois ans aux affaires juridiques, une évaluation de mon plan de carrière s'imposait. C'est à ce moment que les événements se sont bousculés. D'abord une offre de mutation à la Direction des relations de travail, l'annonce



que j'étais enceinte et presque aussitôt une deuxième mutation, cette fois au poste de Secrétaire de la Compagnie.

La réaction de mes supérieurs et associés au fait que j'étais enceinte s'apparente à celle que l'on retrouve dans plusieurs grandes entreprises, en ce sens que l'on fait face à un inconnu et qu'il faut se mériter la confiance de son entourage en travaillant plus fort. Une fois cette confiance acquise, l'on jouit d'un respect accru.

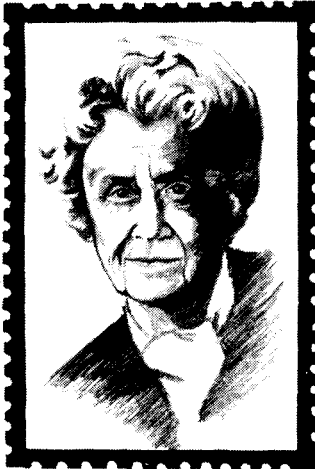
Si le succès me sourit du côté professionnel, je reconnais néanmoins quelques obstacles au niveau social. La garde des enfants et les charges domestiques mènent parfois à ce que je qualifierais d'esclavage privilégié.

La naissance de notre premier enfant, en octobre dernier, m'a éveillée aux nombreuses responsabilités de la femme au travail. Et j'ai énormément de respect pour celles qui n'ont peut-être pas les ressources dont je dispose mais qui réussissent à mener les deux carrières de front.

Pour ma part j'ai une attitude au travail très positive, une situation importante à titre de Secrétaire de l'entreprise et un mari pas trop exigeant qui ne s'attend pas à avoir un repas chaud tous les soirs à 18 heures! Pas de contraintes, au contraire, beaucoup de support, de compréhension et d'encouragement.

Francine Vallée-Ouellet
secrétaire générale
Air Canada

Hommages à une grande dame



Comme toutes les femmes de mon pays, j'ai perdu une grande amie le 3 novembre 1981.

Ce jour-là, j'apprenais que Madame le Sénateur Thérèse Casgrain s'était éteinte dans son sommeil. Une fois l'effet de surprise passé, je me suis rappelée les moments agréables que mon époux et moi avions passés en sa compagnie, lors

des dîners intimes qu'elle organisait, souvent à la dernière minute, mais toujours avec élégance. Elle regroupait des gens venus de tous les milieux et de tous les coins du monde, qui avaient toujours quelque chose d'intéressant à offrir. Thérèse Casgrain était une femme généreuse, accueillante, qui se dépensait sans compter pour promouvoir les idées auxquelles elle adhérait.

Tous ceux qui l'ont approchée se rappelleront son sourire un peu moqueur parfois, ses remarques incisives, ses jugements catégoriques sur les individus et les événements. On ne pouvait demeurer indifférent au charme de cette grande dame qui était pourtant si simple, si ouverte aux autres. Elle était toujours avide de connaissances et aucun événement important ne lui échappait. Il faut reconnaître que son dévouement et sa détermination à défendre et

promouvoir la cause des femmes dans une société qui y était hostile ou indifférente restera le plus beau fleuron de son activité sociale.

Pour elle, la femme contemporaine avait un rôle à jouer dans une société en pleine mutation sans pour autant abdiquer ses qualités de femme, d'épouse et de mère.

Elle a été entre autres la première à promouvoir la création de la Fédération des Femmes du Québec, mais elle n'y a jamais déteu un poste administratif. Nous l'avions nommée présidente honoraire. Elle ne pouvait se sentir enchaînée dans des structures qui ne lui permettraient pas de conserver ses coudées franches, lui assurer l'indépendance nécessaire pour affirmer tout haut les idées qui pouvaient parfois contrer les tabous à la mode.

A la fin de sa vie, elle a regretté que la Fédération ait été parfois utilisée à des fins politiques au lieu de demeurer cet

instrument d'éducation et de promotion libre et indépendant, qui avait été envisagé au départ par les fondatrices.

Elle doit servir de modèle, d'exemple et d'idéal aux générations montantes. Elle a su concilier son rôle d'épouse, de mère, de femme d'action, sans pour autant trahir aucun d'eux, sans abdiquer ses responsabilités, surtout sans renier sa spécificité propre de femme. C'est dans ces conditions que la promotion et la défense des droits de la femme doivent s'accomplir pour en assurer le succès et la pérennité.

Thérèse Casgrain n'est pas morte, elle est au milieu de nous par la pensée, par son action, par sa volonté de réussir.

Réjane L. Colas, j.c.s.

Thérèse Forget Casgrain et les femmes indiennes

Menacées d'éviction de leur maison et de leur réserve, les femmes indiennes les plus démunies, celles qui ont perdu leur statut pour avoir marié un non-indien, s'adressent à Thérèse Forget Casgrain à cause de sa réputation de courage et de ténacité à défendre la cause des délaissées de notre société.

Les femmes indiennes gagnèrent donc à leur cause quelqu'un qui avait une expérience des batailles législatives longues et difficiles. Elle s'efforça de leur trouver des avocats et aussi des alliées politiques; plus d'une fois, je l'ai accompagnée dans ces démarches ardues et quasi sans espoir.

Tant que la "Loi sur les Indiens" restait inchangée, le statut de ces femmes ne pouvait être touché alors que leurs frères pouvaient garder leur

statut d'indiens tout en épousant des non-indiennes.

Les femmes indiennes étaient pour Thérèse Casgrain comme un pan oublié de la société où se trouvaient réduits à néant tous les gains des féministes d'hier et d'aujourd'hui; aussi accepta-t-elle sans hésiter ce défi.

Elle s'engagea à fond dans cette dernière grande bataille qui la déchirait cependant, car pour une fois c'était à ses amis législateurs fédéraux qu'il fallait s'en prendre, non pour le passé, mais pour le maintien de cette discrimination si grave contre les femmes indiennes.

Ils arguaient de leur bonne volonté mais ne voulaient rien changer dans cette loi des Indiens sans l'appui des chefs des différentes tribus. "On ne peut plus rien faire les concernant sans leur appui".

Parce qu'on leur avait trop

souvent fait des histoires, on ne pouvait plus rien faire maintenant! Pas question d'exiger d'eux d'autorité le même statut pour les hommes et les femmes de leur tribu.

Aussi fallut-il partir à la conquête des chefs indiens, essayer de les rencontrer, de les convaincre, tâche qui n'avait rien de facile mais que Thérèse Casgrain entreprit avec courage.

Une fois encore, il fallait de la persistance comme pour obtenir le droit de vote au Québec pour les femmes et de cela elle n'en avait jamais manqué.

Très habituée à ce genre de lutte où il faut compter sur l'usage de l'adversaire et aussi sur des circonstances exceptionnelles, une guerre, une nouvelle constitution qui débloquaient soudainement des situations qui étaient au point mort la veille.

"Mais il faut être prête et être là pour pouvoir profiter de ces brèches qui s'ouvrent et l'on ne sait jamais ce qui viendra nous aider; il faut aussi savoir utiliser les subtilités du code civil".

C'est ce qu'elle chercha à faire pour les Indiennes, cette tactique lui avait réussi dans la lutte pour les allocations familiales qui allaient être données aux mères dans tout le Canada, sauf au Québec où elles seraient données aux pères...

Que de chemin parcouru depuis! Et pourtant c'était hier! Mais déjà l'oubli couvre les traces de ces luttes épuisantes qui firent pourtant beaucoup pour amener les québécoises à une situation d'égalité avec les autres femmes du Canada, et les Indiennes avec leurs frères au sein de la tribu.

Madeleine Garlély Dubuc

“Il y a tant à faire, il ne faut pas abandonner”



Thérèse Casgrain

Depuis quelques années et particulièrement à l'occasion de son décès, des éloges et hommages publics bien mérités ont été rendus à Thérèse Casgrain.

A l'unanimité, les individus et les groupes en accord ou non avec toutes ses prises de positions et ses interventions d'ordres politique et social, ont reconnu la sincérité, le courage, la ténacité, enfin l'altruisme de cette grande canadienne.

Je n'ai pas l'intention de faire ici, même brièvement, ni son éloge funèbre, ni sa biographie. Elle l'a entreprise elle-même et publiée en 1971 et a travaillé jusqu'à sa mort à compléter certains chapitres, avec l'aide de collaboratrices amies.

Encore sous le choc de son départ, je voudrais très simplement et sans prétention littéraire, écrire un bref récit des plus vifs et lointains souvenirs de sa présence et signaler l'influence bienfaisante qu'elle exerça sur ma vie de femme et d'animatrice sociale.

Il me faut remonter dans le temps en 1939 aux élections provinciales d'octobre. Alors âgée de près de vingt ans, mon père me désillusionna de pouvoir voter à ma majorité, malgré les efforts de Madame Casgrain et de ses compagnes suffragettes, en me disant que: “même majeure, à vingt et un ans, tu es considérée comme mineure par le Code civil. Femme, tu es classée dans la même catégorie que les malades mentaux, les prisonniers et... les juges: tu n'as pas le droit de vote.”

Cette subite révélation m'a profondément humiliée et insultée.

Déjà dans les mouvements de jeunesse d'Action Catholique où je militais bénévolement, les membres et les dirigeant(e)s étaient systématiquement éloignés par les directives ecclésiastiques de la hiérarchie, de la participation à la direction des mouvements patriotiques et politiques dits temporels, donc non spirituels ni apostoliques. Ni les femmes ni les jeunes n'étaient considérés par les autorités comme des citoyens à part entière.

Thérèse Casgrain, fille comme moi, d'un ex-député, m'offrit avec ses militantes de la Ligue des droits de la Femme, en cadeau de nocces, le droit de voter à l'Assemblée législative du Québec. Cet acquis durement gagné eut pour moi une grande valeur. Je lui en ai su gré.

En 1942, Pierre Casgrain, son époux, ayant été nommé juge l'année précédente, Thérèse eut toute latitude pour entrer dans la scène politique. Lors d'une élection complémentaire fédérale dans Charlevoix-Saguenay, elle eut le courage et la témérité de se présenter comme candidate libérale-indépendante, donc dissidente du parti de son mari, ex-député de ce comté. Elle n'avait pas choisi une voie facile. Elle a été rejetée par les organisateurs qui la blâmèrent de s'opposer à la ligne du parti en matière de conscription. Aussi d'être une femme sur les estrades au lieu d'être à la cuisine...

Plus tard, j'ai participé auprès d'elle, à sa demande expresse, à la fondation de la Fédération des femmes et de la Voix des femmes du Québec. Campagne d'information, de recrutement, de financement, de publicité en faveur des droits sociaux, de la paix au Vietnam, du désarmement nucléaire, rédaction d'un mémoire sur la paix adressé aux Pères du Concile, textes, conférences de presse, délégations au pays et ailleurs, aucun secteur de la vie humaine ne lui était indifférent. C'était une humaniste avant tout, la “candidate de la paix”.

J'ai admiré chez elle son honnêteté intellectuelle, son opiniâtreté, sa témérité même et surtout sa persévérance à défendre des causes difficiles, peu rentables politiquement. Ses échecs sur le plan électoral la rendaient encore plus vigoureuse: “Il ne faut pas lâcher, la victoire sera pour une autre fois.”

Très tôt au téléphone, je l'entends encore me répéter: “Simonne, il y a tant à faire, il ne faut pas abandonner. J'ai besoin de vous, venez à l'assemblée, c'est très important”.

“Voyez-vous Simonne, pour améliorer les conditions de vie des amérindiennes, des assistées sociales, il faut d'abord se questionner sur nos jugements, nos comportements envers elles. Malgré les critiques, les préjugés, les objections et l'apathie des gens, il faut prendre position et se regrouper. A bientôt. Mais faites attention à votre santé. Moi je ne suis pas tuable.”

Que ce soit sur une estrade, dans sa cuisine ou dans son salon, elle gardait toujours avec ses collaboratrices la même attitude franche et courtoise, quelque peu autoritaire, mais agrémentée d'un brin d'ironie, de coquetterie. Quoique récemment plus songeuse et plus amère devant la tournure des événements et des jeunes générations, elle sut se tenir debout pour exprimer ses convictions, son idéal d'un grand Canada uni. En 1971, elle écrivait un chapitre intitulé: “Demain est un autre jour”, et le terminait ainsi:

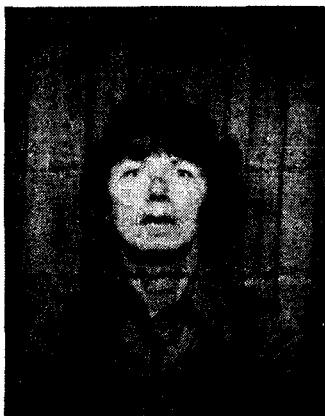
“Même les quelques pas en avant faits par la femme dans la voie de son émancipation la gardent encore prisonnière d'une foule de préjugés.

Nous craignons trop d'abandonner les manières de voir d'autrefois.

La véritable libération féministe et humaniste ne pourra se faire sans celle des hommes. Le défi auquel, ensemble, hommes et femmes avons à faire face est celui de vivre une révolution pacifiste.”

Dix ans ont passé, le message demeure valable.

Simonne Monet Chartrand
(Extrait de la revue *Relations*)



Les assistées sociales

Trois années de doute et d'hésitation quant à l'intérêt réel des femmes pour un sujet brûlant et toujours d'actualité: la femme assistée sociale, j'ai finalement décidé de le faire, et ce pour deux raisons; la première: ces femmes sont prêtes à dénoncer les fonctionnaires zélés; fini l'humiliation par le silence! La deuxième: dans notre société bien pensante, "l'aide sociale" c'est le dernier échelon. Ici, le nombre d'abus, d'injustice et de discrimination sexiste envers les femmes est inqualifiable.

CAS TYPE 1

Marie L. assistée sociale depuis cinq ans, mère de deux enfants (10-12 ans). Marie a commencé à travailler à l'âge de 16 ans; d'un métier à un autre elle est devenue barmaid. Elle adorait son métier, sauf le harcèlement sexuel bien sûr. Puis elle s'est mariée, a eu deux enfants. Lorsque son mari l'a quittée, Marie n'avait pas trente ans, était en bonne santé, et, malgré cela elle est devenue assistée sociale, car elle n'avait pas les moyens de se payer une gardienne à domicile ou la garde-rie. C'est alors qu'elle envisagea un retour aux études. Son ex-époux, lui, de son côté, alla vivre avec une "jeunesse" de 18 ans; il lui a fait deux enfants et l'a quittée. Cette "jeunesse" est devenue à son tour

assistée sociale. Et ça continue car, paraît-il, ce mâle prolifique est en amour encore et toujours avec une belle "jeunesse" qui est enceinte.

Ce mâle non vasectomisé, âgé de 35 ans, a fait 6 enfants; je n'en compte que 5, mais son ex-épouse m'a bien dit qu'il en avait fait 6. Du vrai travail à la chaîne! Une paternité à sa hauteur, à rabais, tout comme la pension qu'il devrait verser à son ex-épouse: \$50.00 par semaine, qu'il n'a jamais payée. Ce cher mâle prénommé Claude, ce FABRICANT s'en ira travailler en Ontario la fourrure, et lorsque on essaiera de lui réclamer une pension, il repartira dans une autre province. Pourquoi paierait-il pour ses enfants quand l'Etat s'en charge et quand la société critique, blâme les femmes de faire des enfants, alors que l'on ne reproche jamais rien aux hommes? Son ex-épouse devenue commis-comptable est toujours assistée sociale; elle aimerait travailler mais n'a pas les moyens de payer une gardienne.

CAS TYPE 2

Denise R. assistée sociale depuis 5 semaines. Mariée depuis 17 ans, son mari a décidé de s'en aller vivre ailleurs, seul. Car, pauvre homme, il a le coeur malade. Il laisse sa femme et trois adolescents(es). La plus vieille de ses filles lui tient tête et il n'aime pas ça, c'est pas bon pour son coeur... Sa femme me semblait très mal en point même si elle n'a pas le coeur malade. Elle reçoit de l'aide sociale \$498.00 par mois pour ses adolescents(es) et elle-même, et hop! le tour est joué: fini les responsabilités pour ce cher homme!

Intimidation ou discrimination sexiste?

CAS TYPE 3

Micheline C. 32 ans, assistée sociale. Micheline a reçu une

visite au printemps dernier, dans son HLM, grâce au lancement tant attendu de l'opération "INCITATION AU TRAVAIL", et, imaginez-vous qu'elle fut l'une des heureuses élues.

Sans crier gare, un bon matin, un fonctionnaire plein de zèle s'est amené chez elle pour lui dire qu'elle était en bonne santé - pardon en parfaite santé - donc capable de travailler. Elle a répondu: "oui, c'est vrai, mais les enfants, qui va les garder?" "Vous travaillerez pendant qu'ils seront à l'école madame!" "Je vais faire quoi dans quoi?" "Ce que vous voudrez madame!" "C'est exactement ce que je vais faire monsieur! Je reste chez-moi pour élever mes enfants, je prends des cours, je me recycle, et, dans quelques années, je retournerai sur le marché du travail."

Vous l'avez deviné, c'est une famille "moni cheftaine" parentale: \$220.00 par mois de pension, \$241.00 d'aide sociale, \$52.00 allocation familiale; \$513.00 au total pour une adulte et deux enfants de 10 et de 8 ans. Elle ne fume ni ne boit. Et pourtant à la même adresse, deux étages plus bas, aux appartements 1 et 2 il y a deux couples d'assistés sociaux dont l'un reçoit \$558.00 par mois pour trois personnes, soit le père, la mère et un adolescent qui travaille. Le père fait des boîtes à fleurs et de la peinture avec le concierge. Le fils travaille à l'extérieur. Résultat: papa mène une vie de pacha, il sort en taxi, boit sa bière tous les jours et fume ses cigarettes! Et pourtant cet homme est assisté social depuis plus de vingt ans. En effet, sa femme m'a dit qu'il n'avait pas trente cinq ans lorsqu'ils sont devenus assistés sociaux, et jamais au grand jamais on ne l'a approché pour l'amener à perdre cette dépendance psychologique reliée au chèque.

AU TRAVAIL: pour quoi?

Le Ministère des Affaires sociales a décidé de faire travailler les assistés sociaux aptes au travail. Ce qu'il ne dit pas, c'est que son action vise surtout, sinon uniquement, à favoriser le retour en masse du "cheap labor" féminin bien sûr, les femmes sont les plus mal payées c'est connu.

Je m'explique: suite à des discussions, des rencontres que j'aie eu avec des assistées sociales, j'ai constaté une chose. Toute les femmes qui ont reçu la visite du travailleur social ou de l'officier étaient des familles monoparentales, donc pas de chefs, seulement des cheftaines. Et toutes ces femmes sans exception (celles que j'ai rencontré bien sûr) ont constaté une chose les jours de "grande visite" dans les HLM. On ne visitait pas les couples, seulement les cheftaines. Et les autres me direz-vous? mystère et boule de gomme. Je me suis alors permise de questionner des couples assistés sociaux, histoire de vérifier, et ils ont avoué n'avoir jamais été approchés et, un homme entre autre, semblait très surpris: il ne savait pas que l'opération incitation au travail pour les assistés sociaux était en cours.

Rollande Guay

Opération INCITATION

Aujourd'hui, 30 ans; demain, 60 Sur la femme et les régimes de pensions

Comme femme, croyez-vous être bien renseignée sur ce qui vous attend à l'heure de la retraite? Que savez-vous des régimes de rentes privés et publics du Canada? Du Québec? Connaissez-vous la meilleure façon de planifier votre avenir dans ce domaine? Êtes-vous au courant de ce qu'endurent actuellement beaucoup de nos "vieilles mamans" qui sont rendues à cette étape finale de leur vie? La majorité d'entre elles, celles qui vivent seules surtout, doivent se contenter d'un niveau de vie bien en-dessous du seuil de la pauvreté. Vous savez ce que cela signifie? Et pourquoi? Parce que les lois sur la retraite sont inadéquates. Pourtant, ces femmes ont "trimé dur", tout au long de leur vie; plusieurs ont élevé des familles (souvent nombreuses); mais on ne semble pas reconnaître la valeur de leur contribution sociale. Elles méritent d'être traitées de façon plus humaine!

Et vous, jeune femme, dans ce monde sophistiqué qu'est le nôtre, désirez-vous connaître une retraite plus heureuse que vos aînées? C'est le temps d'y voir. Car, si vous n'avez que 30 ans, aujourd'hui, vous en aurez 60, demain. Le temps passe si vite! Aussi, est-ce aujourd'hui que vous devez vous arrêter pour réfléchir, afin de prendre, si nécessaire, les mesures qui s'imposent pour améliorer votre future situation.

La "travailleuse au foyer"

Vous aimez cette appellation de "travailleuse au foyer" pour décrire celle qui, satisfaite (avec raison) de vivre dans un foyer confortable entre mari et enfants, se sent à l'abri (ou presque) de tout danger? Elle n'en travaille pas moins fort, cependant. Les heures ne comptent pas, quand c'est

pour rendre sa famille heureuse. Et, par le fait même, elle rend un fier service à la société: celui de former des citoyens sains et bons. Sans vouloir troubler sa quiétude, on pourrait lui faire penser qu'il arrive, parfois, des changements imprévus dans une vie. Personne n'est à l'abri des malheurs: déceptions, maladie ou départ. Si le mauvais sort frappe chez elle, un jour, saurait-elle se débrouiller? Sa sécurité et celle des siens serait-elle assurée? Et, par qui? Connaît-elle les régimes de pensions et la manière dont ils s'appliquent aux femmes, aux enfants, aux handicapés?

La "travailleuse au foyer temporaire"

Vous êtes peut-être de celles qui demeurent au foyer, après avoir travaillé pendant quelques années et avoir reçu un salaire régulier. Vous avez décidé de consacrer quelques années à vos enfants. Savez-vous qu'à part la Régie des Rentes du Québec, aucun régime de pension n'a pensé à couvrir de quelque façon cette période "d'exclusion" du travail? Et, si vous avez contribué à un fond de pension, qu'en est-il advenu? En connaissiez-vous les modalités? Pourriez-vous nous dire s'il comportait les éléments suivants: la transférabilité, le blocage et l'acquisition (ou dévolution)? Peu de femmes (et d'hommes) connaissent ou comprennent ce jargon. Pourtant, il est courant dans le vocabulaire des "experts en pensions". De plus, une étude sociologique récente a démontré que 74% des femmes auront, un jour ou l'autre, à travailler à salaire. Sauront-elles planifier un bon régime pour leurs "vieux jours"?

La travailleuse rémunérée

Quand on parle de celle qui a

toujours travaillé à l'extérieur, tout en entretenant son foyer, on pense à la somme des contributions qu'elle a pu verser, tout au long de ces années. Heureuse encore, si elle n'a jamais changé d'emploi! Comme la plupart des femmes ne gagnent pas un salaire élevé, elle ne reçoivent pas, non plus, de pension adéquate. Et, comme la femme a la réputation de changer souvent d'emploi, elle peut facilement y perdre, si elle ne connaît pas ses droits.

La femme divorcée, veuve ou immigrante

Les trois catégories de femmes qui subissent peut-être les plus grands contre-coups de certaines lois, en matière de pensions, ce sont les femmes divorcées, les veuves et les immigrantes. Lors d'un divorce, par exemple, bien peu de femmes profitent du privilège qu'elles ont, dans notre province, de partager les crédits de pension. La femme peut facilement accepter des compromis inéquitables, parce qu'elle ne connaît pas suffisamment la loi des pensions.

Quant à la veuve, elle devient le "conjoint survivant", d'après le terme de loi, et elle n'est pas mieux partagée que les autres. La pitance qui lui est accordée par les régimes privés, surtout, est dérisoire.

Pour la femme immigrante, la situation n'est guère meilleure. Venue, la plupart du temps, de pays où il n'existait aucun système de pension, elle doit avoir résidé pendant quarante ans, au Canada, pour avoir droit à la pension de sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti. Qu'adviendra-t-il de toutes ces femmes qui auront habité moins longtemps que la période exigée, et qui n'auront, par conséquent, qu'une partie de la pension? Si elles sont venues ici pour connaître la sécurité, elles seront sans doute dé-

ques à l'heure de la retraite.

Ébauches de solutions

Alors, que trouvons-nous, comme solutions? La reconnaissance économique de la femme au foyer? Comment? Par une contribution plus grande des maris aux régimes de pension? L'augmentation des pensions payées actuellement? De la part de Québec ou d'Ottawa? En favorisant les pensions "privées"? Comment intégrer tout le monde dans un système plus humain? Peut-on prévoir l'indexation de toutes les pensions? Voici seulement quelques points de discussion qui seront soulevés, lors du colloque de la Fédération des Femmes du Québec, le 3 avril prochain, sur la femme et les régimes de retraite. Ce qui est certain, c'est qu'il nous faut garder en tête ce grand principe: que tout être humain, indépendamment du sexe ou de l'état matrimonial, devrait pouvoir compter sur une retraite heureuse, vécue dans la dignité.

Jeanne Barabé-Langlois,
t.s.p. et journaliste





Titre un peu déformé du thème du congrès de la F.F.Q. en 1977 qui était, certaines s'en souviennent, "Le travail à temps partiel: piège ou option?". Où en est ce dossier maintenant?

Rappelons brièvement les principales positions adoptées par les membres de la F.F.Q. à ce congrès, à la suite de discussions internes sur la question. À l'unanimité, les congressistes réclamaient les mêmes droits et avantages pour les travailleuses à temps partiel que les travailleuses à temps plein. Elles réclamaient également que ces droits soient inscrits dans une loi. Par ailleurs, à ce même congrès, la recommandation touchant le contingentement des travailleuses(eurs) à temps partiel avait fait l'objet d'un avis de dépôt (cf procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 15 mai 1977). Cette recommandation fut donc reportée à l'ordre du jour de l'assemblée générale suivante, mais, "Le proposeur étant absent, le sujet ne peut être discuté", (cf procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 7 mai 1978).

Bref, la F.F.Q. préconise les mêmes conditions de travail pour les travailleuses à temps partiel que les travailleuses à temps plein, une distinction ne devant exister que sur le plan des horaires. Quant à la restriction ou la prolifération du travail à temps partiel, la F.F.Q. n'a pas encore de position claire. Or, depuis le

Le travail à temps partiel: un piège plutôt qu'une option?

congrès de 1977, la F.F.Q. a saisi toutes les occasions pour demander des conditions de travail plus justes pour les travailleuses à temps partiel, et cela de façon particulière au moment où fut déposé le projet de loi sur les normes minimales de travail. Mais, nous le savons, cette loi demeure silencieuse en ce qui a trait aux droits spécifiques des travailleuses à temps partiel. Et pourtant...

Depuis quelque temps, l'augmentation considérable du nombre d'emplois à temps partiel a retenu l'attention de plusieurs périodiques et quotidiens. Des articles sont titrés ainsi: "Le travail à temps partiel: méfions-nous!" Châtelaine, octobre 1981 - "Le travail à temps partiel: un besoin des travailleurs(euses) ou du patronat" Magazine C.E.Q., juin 1981 - "Temps partiel: retard ou progrès au Québec?" La Presse, 24 décembre 1981 - "200 000 femmes dénoncent le travail à temps partiel" Journal de Montréal, 9 décembre 1981.

Dans une analyse succincte et très réaliste faite par Alain Dubuc dans La Presse du 24 décembre dernier, nous retons quelques chiffres fort impressionnants. "Au Québec les emplois à temps partiel ont connu une croissance fulgurante. De 1975, première année où l'on dispose de statistiques, à 1980, ils sont passés de 173 000 à 272 000, une croissance de 57 pour cent en six ans, six fois plus forte que celle des emplois à temps plein. Ces 99 000 nouveaux emplois représentent 40 pour cent de tous les nouveaux postes créés dans la province". Dans ce même article, on précise aussi: "sur les 272 000 postes à temps partiel dénombrés au Québec, pas moins de 70 pour cent d'entre eux, soit 191 000, étaient comblés par des

femmes".

Certes, il y a lieu de s'inquiéter face à une telle prolifération du travail à temps partiel. On sait fort bien que très souvent l'emploi à temps partiel en est un de deuxième classe et il s'exerce dans des secteurs d'emplois peu qualifiés et peu rémunérés. Qu'on ait toléré une telle augmentation des emplois à temps partiel, sans assortir ce type d'emploi de mesures plus équitables dans une législation, relève d'une indécence criante!

La plupart des travailleuses qui optent pour le travail à temps partiel n'ont pas d'autres alternatives qui leur permettent de concilier travail et obligations familiales. Un sondage effectué récemment auprès des membres de la F.F.Q. qui travaillent à temps partiel indique, bien sûr, que les femmes adoptent ce mode de travail afin de concilier leur vie professionnelle et familiale, mais par ailleurs, près de 20% des répondantes disent: "parce que c'est difficile de trouver du travail à temps plein".

Une coalition représentant plus de 200 000 femmes a été formée en décembre dernier pour dénoncer les pièges du travail à temps partiel. Il s'agit des comités de la condition féminine des syndicats CSN, CEQ, SPGQ, SFPQZ, Action travail des femmes, Ligue des femmes du Québec, Au bas de l'échelle, Carrefour des associations de familles monoparentales etc... Cette coalition rappelle que la grande majorité des emplois à temps partiel sont mal payés, sous-qualifiés et maintiennent les femmes dans un état d'infériorité sur le marché du travail. Les travailleuses à temps partiel non-syndiquées (et c'est le cas de la grande majorité) bénéficient guère d'avantages sociaux et de sécurité d'emploi.

La coalition des femmes

veut provoquer une réaction et pousser autant le gouvernement que le patronat à chercher d'autres choix, d'autres formes d'aménagements d'horaire de travail. Par exemple les horaires variables, le partage d'emploi, la réduction de la semaine de travail etc... Les membres de la coalition s'inquiètent du fait que la prolifération des emplois à temps partiel devienne pour le gouvernement une façon de camoufler le chômage et de ne pas remplir ses obligations envers les femmes par exemple, en ne mettant pas sur pied un service adéquat de garderies. L'alarme sonnée par la coalition s'impose particulièrement à un moment où les femmes se doivent d'être de plus en plus vigilantes si elles ne veulent pas faire les frais de l'actuelle crise économique.

Au cours des dernières années, bon nombre de femmes qui avaient quitté leur emploi pour travailler au foyer, sont retournées sur le marché du travail. Plusieurs y sont retournées progressivement en adoptant la formule du travail à temps partiel.

Cette tendance devrait diminuer puisque les jeunes mères désirent, de moins en moins quitter leur emploi.

Le travail à temps partiel devrait donc, dans un avenir prochain, être le type d'emploi CHOISI par les travailleuses et les travailleurs.

Les travailleuses et les travailleurs devraient, selon leurs besoins, pouvoir faire convertir leur emploi à temps plein en un emploi à temps partiel, pour un certain temps. Cela prendrait la forme de congé partiel de maternité ou de paternité, congé partiel d'étude, congé partiel de maladie ou encore, congé de retraite progressive. Les travailleuses et les travailleurs conserveraient tous les droits acquis. Les revendications des femmes doivent s'orienter dans cette voie qui est une issue possible à l'élimination des pièges du travail à temps partiel.

Ghislaine Patry-Bruissson

Le Mouvement des Services à la Communauté de Cap-Rouge

Vous l'avez remarqué! Mais oui, c'est vrai! Le Conseil d'administration de la FFQ désire établir, cette année, des liens plus étroits avec ses membres collectifs que sont les associations. Dans cette perspective, un de ses premiers gestes a été de confier ce mandat de rapprochement à une de ses vice-présidentes.

En octobre, un questionnaire-sondage a été envoyé à tous les organismes membres de la FFQ afin de mieux connaître leurs préoccupations et leurs attentes. En novembre, la PETITE PRESSE ouvrait ses pages à cette nouvelle rubrique consacrée aux associations. Et puis, en décembre, une lettre-communicé LE SCRIBE voyait le jour. Par le biais de ce feuillet d'informations, les dirigeantes de la FFQ se veulent davantage présentes aux membres associées.

Nous pouvons déjà constater, d'une part, que ces nouveaux organes d'information favorisent les échanges de services; d'autre part, les réponses au questionnaire-sondage actualisent nos informations sur les buts et les actions menées par les différents groupes de telle sorte que je peux mieux vous présenter aujourd'hui, un organisme très engagé dans la collectivité, le **Mouvement des Services à la Communauté de Cap-Rouge**.

Ce groupe a été fondé en 1973 par madame Louise Giroux; elle en est actuellement la directrice générale. Organisme à caractère social, il a comme objectif **d'humaniser le milieu en répondant aux besoins de la personne et de la famille** et ce, tout en favorisant l'implication de personnes désireuses d'améliorer la qualité de vie de celui-ci.

Le Mouvement des Services

à la Communauté de Cap-Rouge (MSCC) est avant tout **un centre d'informations et de références**; il se préoccupe de guider toute personne en difficulté en lui faisant connaître les ressources disponibles.

En outre, cet organisme offre actuellement plus d'une quinzaine de services lesquels pourraient être regroupés en cinq catégories -

L'aide:

Assistance-repas aux personnes âgées, aux convalescents et à la nouvelle maman; soutien aux parents de nouveaux-nés; services de gardiens(nes); aides diverses aux personnes du troisième âge;

Les prêts:

Burins, livres et machines à coudre;

Les échanges:

Articles de sport, articles de bébés, vêtements et livres d'enfants;

Les ventes:

Bazars annuels de jouets et d'articles de sport usagés;

La formation:

Bénévoles du MSCC et gardiens(nes) d'enfants.

Il nous apparaît important de souligner, ici, les efforts du MSCC pour encourager la récupération et l'utilisation maximale des ressources matérielles au moyen d'échanges et de ventes d'articles usagés. Dans le contexte nouveau d'une société préoccupée par **la conservation des ressources**, des changements d'attitudes et d'habitudes s'imposent au consommateur québécois et le MSCC, par certaines de ses actions, contribue à cette évolution.

Le Mouvement des Services à la Communauté de Cap-Rouge compte sur la collaboration de plusieurs bénévoles qui, par leur engagement personnel dans leur milieu, apprennent à développer ce que Maurice Champagne-Gilbert appelle "le

goût des êtres humains, la passion des autres, tout en contribuant à l'identification et au développement de leurs propres ressources personnelles. Afin de mieux les préparer, les dirigeantes du MSCC offre des sessions de formation. À ce sujet, Louise Giroux mentionne qu'en 1982-83, elles souhaitent assurer une certaine permanence à leur organisme et prévoient un programme d'animation plus complet auprès de leurs bénévoles.

Mouvement des Services à la Communauté de Cap-Rouge
4473, rue St-Félix
Cap-Rouge
G0A 1K0
Tél.: 656-9936

1. Champagne-Gilbert, Maurice, *La famille et l'homme à délivrer du pouvoir*, Montréal, Éditions Leméac, 1980, 415p.

Agenda

● **19-20 février** - ASSUMER SON LEADERSHIP, tel est le titre de la session de formation qui est offerte par la FFQ à toutes les personnes qui assument des responsabilités au sein d'une association. Ne manquez pas d'y participer!

● **12 au 18 avril** - LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES (section de Québec) propose à ses membres un voyage à Washington durant cette période. Au cours de ce périple, les participants pourront assister à des pièces de théâtre renommées, à des concerts prestigieux et visiter des expositions de haut calibre.

● **Mai** - L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS (section de Québec) songe à organiser un séminaire sur l'Informatique et la Biologie et ses implications sociales.

● **1-2 mai** - Le congrès de la FFQ aura lieu à Montréal, au début du mois de mai. Le thème de cette rencontre annuelle sera LES FEMMES ET LA SANTÉ. Les associations doivent déjà songer à préparer leur délégation.

● **22-23-24 avril** - Au cours de ces journées d'études, les membres de L'ASSOCIATION D'ÉCONOMIE FAMILIALE DU QUÉBEC réfléchiront à partir du thème VIVRE AUTREMENT: MIEUX VIVRE? L'objectif global de ce congrès est de prendre conscience de certains aspects du mode de vie actuel et de ses répercussions sur le mieux-être de l'individu.

Vous avez le goût de nous parler des activités de votre organisme? Faites parvenir vos communiqués à:

Céline Mathieu
Vice-présidente au C.A.
790, Myrand #6
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2V2



Les dinosaures et l'homme



La vie avant l'Homme, c'est celle de la préhistoire au temps lointain où vivait la race des dinosaures, étrangère à la race humaine qui suivit. Cette époque mystérieuse, dont on ne conserve rien d'autres que les empreintes fossilisées et les squelettes pétrifiés, fascine l'héroïne du roman, Lesje. Pour cette jeune paléontologue timide qui a su garder de son enfance un côté sauvage et indompté, la préhistoire est une porte ouverte sur le rêve et l'imagination auxquels elle peut s'adonner sans retenue, pour échapper à l'histoire décevante de l'humanité dont elle ne parvient

pas à s'expliquer le cheminement. "La vraie question est celle-ci: se soucie-t-elle ou non de voir survivre la race humaine? Elle n'en sait rien. Les dinosaures n'ont pas survécu, et cela n'a pas été la fin du monde. Dans ses moments les plus bas, et elle se rend compte qu'elle en traverse précisément un, elle trouve que l'humanité a fait son temps. La nature trouvera bien autre chose. Ou bien peut-être que non, suivant le cas" (p.30-31).

Autour des rêveries "dinosauriennes" de Lesje gravitent des êtres dont le comportement obéit à des lois si personnelles et complexes qu'ils doivent s'isoler dans leur authenticité et leur solitude pour survivre. Il y a d'abord Elizabeth qui travaille au musée comme Lesje, davantage mère qu'épouse, dont l'amant vient de se suicider. Cette mort qu'elle n'accepte pas provoque chez elle une prise de conscience grave. Entre un mari trop faible, qu'elle entretient sous son joug, et de minables aventures de passage, qu'elle s'impose plus par rage et désespoir que par véritable sensualité, Elizabeth es-

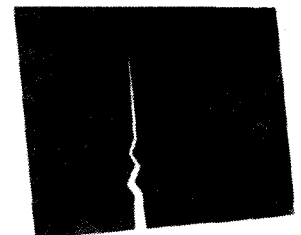
saie d'orchestrer aussi la vie des maîtresses de son mari par instinct de survie.

Nate est un mari tendre et un père affectueux; un rêveur aussi qui a quitté le droit pour fabriquer des jouets de bois qui ne paient guère. Fasciné par Elizabeth qu'il ne peut plus conquérir, il cherche la consolation dans les bras d'autres femmes. D'abord Martha qu'il quittera rapidement, puis Lesje qu'il aimera, sans parvenir, toutefois, à se détacher de l'emprise d'Elizabeth.

Derrière l'histoire des personnages de ce triangle s'égrène la préhistoire de leur enfance qui n'apporte pas plus d'explication à leur comportement, ou si peu. Derrière Elizabeth, la redoutable présence de sa tante Muriel qui l'a élevée et des scènes de mort: sa mère, brûlée vive, sa soeur, devenue folle. Derrière Nate, un père, héros de guerre manqué, mort de maladie avant d'avoir atteint le champ de bataille, et une mère presque mystique. Derrière Lesje, née d'un mélange inconcevable de sang ukrainien et juif, la haine de ces deux grands-mères,

pourtant semblables, qui n'avaient jamais voulu se rencontrer.

Avec finesse et une sensibilité rare, l'auteur nous fait pénétrer à travers les gestes, les sens, la chair et le sang, jusqu'à l'ossature de ces trois êtres qui demeurent, malgré l'effort d'analyse presque scientifique, chacun une énigme pour l'autre. Signalons que le texte français, qui est l'oeuvre de traduction de Marianne Viron, est fort bien rendu.



Margaret Atwood

LA VIE
AVANT
L'HOMME

ROMAN, DRAMÉ ET DE L'AMÉRICAIN
PAR MARIANNE VIRON

Quinze poche élargie

La vie avant l'homme, Margaret Atwood, Quinze, prose étrangère, 1981, 322 pages.

La chatte enchaînée

Présentées pour la plupart à l'émission "L'atelier des inédits" de Radio-Canada, les nouvelles de ce recueil, où sourd la révolte d'une fillette puis d'une femme, écrites dans un langage concis et parfois violent, nous font partager avec l'auteur quelques moments privilégiés: une enfance qui aurait pu être nôtre - si elle ne l'a pas été -, un mariage idéal mais étouffant comme une cage, un amour qui se proclame dérisoirement libre des attaches de la jalousie et de la fidélité. Chaîne, qui trace les divers enchaînements de l'être du cordon ombilical au subtil lien de l'amour, est le titre de la dernière nouvelle, et le thème qui tisse une

trame continue d'une histoire à l'autre. Pour ce qui est de la chatte blanche, qui a donné son titre au recueil, on y raconte l'attachement dramatique d'une chatte pour sa maîtresse.

Bref: de courts tableaux bien brossés, qui ont le don de nous mettre en appétit. Et il m'a semblé que les premières nouvelles renfermaient la matière essentielle à la naissance d'un roman. À voir la verve de l'auteur, quel roman ce pourrait être!

La chatte blanche, Charlotte Boisjoli, Les Éditions de la Pleine Lune, 1981, 106 pages.



Charlotte Boisjoli

la chatte blanche

LES ÉDITIONS DE LA PLEINE LUNE
NOUVELLES

Je milite

À 3 000 milles de chez nous, en terre californienne, je rencontre d'autres militantes féministes pour bavarder. Le sujet du jour? Comment rallier un plus grand nombre de femmes à la cause? Et nous nous mettons à critiquer nos différentes méthodes d'approches. Il semble que nous rencontrions les mêmes réserves de la part des femmes non-initiées. Mais notre rôle est de militer; comment le faire efficacement?

"Il y a des femmes pour qui la plus grande préoccupation concernant la condition féminine est de décider si elles veulent se faire appeler Miss, Mrs ou Ms." dit Zoé, propriétaire de la première librairie de femmes à Newport Beach. "Nous, c'est mad, melle ou madame" enchaînai-je, bien qu'il ait officiellement été décrété il y a quelques années que toute personne de sexe féminin soit nommée "madame" dès sa naissance".

"Beaucoup de femmes se sentent pour le moment à l'abri dans le mariage. Elles n'envoient pas les possibles raz-de-marée tels que séparation, divorce, mortalité de leur conjoint. Elles ne veulent même pas y penser", dit Danielle, conseillère en nutrition. "Il y a les autres qui, malheureuses dans un mariage, veulent s'en échapper, mais la peur de la solitude et d'un retour sur le marché du travail les font demeurer à la même place. Être nourries et logées leur donne l'illusion de la sécurité et elles fuient toute remise en question", dit Kathleen, artiste-peintre.

"Et toutes celles qui sont actuellement seules et sur le marché du travail et qui ont peur. Peur de tout. Peur d'être exploitées, récupérées, utilisées, harcelées, malmenées, violées..." terminai-je.

Oui, la saison des "qu'est-ce qu'une femme?", "qu'est-ce

qu'un homme?", "qu'elle-est leur différence?" est passée. Nous en sommes aux égalités de droits et de justice dans la société. Plus concrètement, de travail égal/salaire égal, de reconnaissance des valeurs dites "féminines", de responsabilités partagées, de prise en charge de nos vies, etc...

Ce siècle est le plus important et le plus significatif de l'histoire féminine, nous ne pouvons pas nous accorder le luxe de fuites d'énergie. Tant que nous n'aurons pas notre part raisonnable du gâteau, nous devons en mobiliser toutes les sources. Alimenter nos soeurs qui sont encore dans l'inconscience ou l'ignorance est un bon moyen de nous tenir éveillées, de faire de nous des chefs de file, libératrices d'oppression sociale.

Informier

Ce qu'on ne connaît pas peut faire mal. Ce qu'on ignore peut prendre par surprise. En prévoyant les événements, en posant les gestes au bon moment, on peut réussir à en amortir les coups. En se tenant au courant de ce qui peut arriver, on se place en position de force. Cela veut dire agir plutôt que réagir. Et pour la plupart d'entre nous, ça demande un immense changement d'aiguillage dans notre façon d'agir habituelle. Sommes-nous bien au courant des dossiers de la Fédération? les faisons-nous circuler autour de nous? La Petite Presse est un excellent moyen d'informer; nous faisons-nous un devoir de lire chaque parution d'un bout à l'autre et de la refiler à quelqu'un d'autre afin de lui en faire profiter? Pourquoi ne pas l'offrir en abonnement cadeau à une amie, une parente ou une collègue?

Le réseau

Le réseau, ce que les améri-

cains appellent "networking", est un système très populaire et très stimulant pour les membres d'une organisation. Avons-nous assez vu les hommes se référer l'un à l'autre par le biais de leurs clubs pour s'entraider?

Notre Fédération est un immense réseau et nous devons l'utiliser à sa pleine mesure. Échanger des moyens d'action avec des alliées élargit les perspectives. Se remettre en question dans une atmosphère de détente donne des ailes. Raconter ses défaites soulage. Rapporter ses succès décuple l'énergie. Se joindre à un comité enrichit. Il n'y a pas de limite à la vigueur et la confiance en soi qu'on peut y puiser.

Le sentiment d'appartenance à un organisme, si on s'y implique, et l'esprit de collaboration qu'on y sent, lorsqu'on s'y frôle, peut faire de toute femme une personne nouvelle; il n'en tient qu'à nous d'aller chercher ce qui nous manque et d'inciter d'autres à le faire.

Nous n'avons pas trop été habituées à aller chercher ce dont nous avons besoin pour nous épanouir. On a plutôt été conditionnées à attendre. Mais quand on fait partie du grand réseau de la FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC, on devrait être actives, curieuses et gourmandes d'information. On devrait toutes pouvoir, individuellement dans notre milieu, rayonner. Cela devrait avoir comme effet d'augmenter le nombre de nos membres et de contribuer à un meilleur enrichissement personnel.

Michèle Brien
Vice-présidente aux communications



Créer une association pour les femmes dans les métiers non traditionnels.

Malgré les efforts tentés depuis les années 60 pour enrayer les inégalités de rémunération, les femmes ont encore des salaires inférieurs à ceux des hommes dans la plupart des catégories d'emploi. L'inégalité prend sa source dans l'existence d'un double marché assignant aux hommes et aux femmes des postes différents et non-interchangeables: 70% des femmes sont regroupées dans 20 occupations où elles sont mal payées (elles gagnent 53% du salaire des hommes) et ont peu de chances d'avancement. D'où les tentatives faites afin de sortir les femmes des ghettos d'emploi et de leur ouvrir de nouveaux débouchés. À cet égard, divers groupes de femmes concentrent leurs efforts afin, d'une part, de mener une offensive contre les réactions hostiles qu'occasionnent les préjugés et, d'autre part, de dénoncer la discrimination systémique, soit au niveau de l'orientation, de la formation, de l'embauche et de la promotion.

Afin d'accentuer ce mouvement et de compléter les actions entreprises, il nous apparaît essentiel de regrouper les femmes impliquées dans les emplois dits "d'hommes" car ce n'est pas chose facile pour elles: distinctions injustes, rejet, colportage, rumeurs, harcèlement sexuel etc. C'est peu dire qu'elles ont besoin de soutien et de solidarité.

L'ENVOL qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de développement communautaire Canada et qui est parrainé par la Fédération des femmes du Québec, a pour mandat de favoriser le regroupement des femmes exerçant des emplois non-traditionnels ou présentement en formation par la création d'une association. Une première étape est de repérer ces femmes qui sont isolées dans différentes sphères d'activités. Pour être en mesure de rejoindre le plus grand nombre de

femmes, nous vous demandons votre collaboration. Si vous travaillez dans un milieu "d'hommes" ou si vous connaissez des femmes qui pratiquent des métiers ou professions où l'on retrouve moins de 10% de femmes, téléphonez-nous ou écrivez-nous à:

L'ENVOL
1600, rue Berri,
Local 3113,
Montréal
H2L 4E4
Tél.: 842-5369

Pornographie front commun

Lors du Colloque du 25 mai organisé par la F.F.Q. et intitulé "Volonté politique et pornographie" l'une des résolutions adoptées par cette assemblée concernait la formation d'un front commun pour établir les stratégies d'actions nécessaires pour assurer aux mineurs la protection à laquelle ils ont droit.

La F.F.Q. s'était engagée à organiser et à convoquer la première réunion de ce front commun. Cette réunion eu lieu le lundi 30 novembre 1981 et une quarantaine de personnes, représentant plus de vingt associations féminines et groupes mixtes, y assistèrent.

Grâce à la collaboration de l'ONF la projection du film "Not a Love Story", réalisé par Bonnie Klein et qui traite du phénomène de la pornographie, fut rendue possible. Ce fut une excellente occasion pour se sensibiliser davantage. À signaler, la collaboration de la productrice du film, Dorothy Hénaut, qui accepta de venir discuter du film avec l'assistance et de répondre à leurs questions.

Les personnes présentes décidèrent de la structure du front commun et de la formation des comités qui comprennent les secteurs d'activité suivants:

Revue pornographiques,
Cinéma et audio-visuel,
Spectacles, Action politique
concernant autant l'accès que la participation des mineurs. Les membres de ces comités doivent se rencontrer prochainement afin d'élaborer une stratégie d'action.

Si des personnes intéressées à ce dossier, mais qui n'ont pu assister à cette première réunion du front commun, voulaient se joindre à l'un de ces comités, elles peuvent le faire en téléphonant à la F.F.Q. au 844-7049; les responsables de ces comités communiqueront avec elles par la suite.

Jeanne Gariépy

Colloques sur les pensions

Au printemps 81, le gouvernement fédéral parrainait une conférence nationale sur les pensions et le 18 septembre dernier, il tenait à Ottawa une réunion pour discuter avec les groupes de femmes de la possibilité d'organiser des colloques d'information sur les pensions et confirmer la volonté du ministère de la santé nationale et du bien-être social de libérer des fonds à cette fin.

La FFQ, soucieuse de préparer ses membres individuels et collectifs à exercer une influence sur la réforme des régimes de pensions que le gouvernement fédéral se propose d'introduire, a décidé de profiter de cette conjoncture favorable et d'organiser des colloques d'information sur les problèmes particuliers aux femmes dans ce dossier des plus complexes.

Ces colloques offrent au conseil d'administration provincial une occasion unique de travailler avec trois conseils régionaux (Québec, Montréal et Saguenay) et certaines associations membres. Le Comité conjoint, qui regroupe le Conseil régional de Montréal, le National Council of Jewish Women et le National Council of Women of Canada, collabore en effet à la planification et à la réalisation des colloques; de leur côté, l'AFEAS et l'Union des Cercles de fermières nous ont offert leur appui.

Le 15 janvier 1982, celles qui ont accepté de participer à l'organisation des colloques ont eu l'opportunité d'entendre Louise Dulude exposer l'ensemble de la problématique qui

nous intéresse en ce qui a trait aux régimes de pensions publics et privés. Cette rencontre avec Louise Dulude, que l'on peut considérer comme l'une des rares expertes sur la question, nous a permis d'identifier les points sur lesquels notre intérêt devrait se concentrer.

Nous vous invitons toutes à suivre ce dossier de très près et à vous documenter le plus possible. Sentons-nous responsables dès aujourd'hui du portefeuille de notre retraite.

Le colloque de Montréal aura lieu le 3 avril; à Québec et à Chicoutimi, les dates ne sont pas encore choisies. Nous vous tiendrons au courant de tous les développements.

Ginette Busque
Responsable du comité
des pensions,
(514) 273-1858
(après-midi et soir)

ou
Denise Marquez
681-5722

ou
Jeanne Gariépy
(mardi et jeudi)
844-7049

C'est avec regret que nous apprenons le décès du père de madame Gabrielle Hotte, présidente de la FFQ pour l'année 1980-81. Toutes nous lui offrons nos sincères condoléances!

Important

Nous sommes à la recherche de copies de photographies prises à la FFQ, récemment ou non, pour nos archives. Une collaboration de votre part serait grandement apprécié.

C'est des choses qui arrivent !

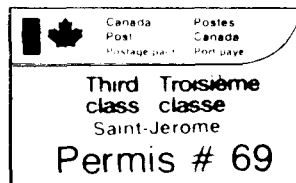


Associations membres

Conseils régionaux

- Association d'économie familiale du Québec
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Au bas de l'Échelle
- B'nai B'rith women council
- Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil national des femmes juives
- Fédération des Femmes des Services communautaires juifs
- Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
- Junior league of Montreal Inc.
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Mouvement: services à la communauté; Cap Rouge
- Regroupement des garderies, région "six C"
- Réseau d'action et d'information pour femmes (Saguenay)
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Montréal)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix de femmes
- West Island Shelter
- West Island Woman's Centre
- YWCA

La Fédération des Femmes du Québec représente plus de 100 000 membres répartis dans les associations-membres, les conseils régionaux et les membres individuels.



Lac St-Jean, Lilliane Lindsay, présidente.
Saguenay, Régine Caron, présidente.
Thetford Mines, Gisèle L. Martineau, présidente.
Québec, Louissette Lamothe, présidente.
Montréal, Lawrence Gamache, présidente.

Bulletin d'adhésion à la F.F.Q.

COTISATION ANNUELLE
 (de janvier à décembre): \$15.00
Renouvellement
Nouvelle adhésion

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE PROV. CODE POSTAL

TÉL. RÉSIDENCE TÉL. TRAVAIL

OCCUPATION ACTUELLE

À quel comité ou avec quel groupe d'intérêt pouvez-vous collaborer activement?

<input type="checkbox"/> Action politique	<input type="checkbox"/> Régime de retraite	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Communication	<input type="checkbox"/> Santé	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Congrès	<input type="checkbox"/> Statuts et règlements	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droits de la personne	<input type="checkbox"/> Travail	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Education		<input type="checkbox"/>

Seriez-vous disponible comme personne ressource conférencière ou animatrice Dans quel secteur?